

BORDEREAU DE TRANSMISSION DU BUDGET PRIMITIF

Ce document doit impérativement être joint au budget primitif qui est transmis. Il vous sera retourné, revêtu du cachet des services préfectoraux, et constituera, pour les seuls actes dont nous aurons constaté la réception, la preuve de la transmission au représentant de l'État, conformément à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

PERSONNE PUBLIQUE EXPÉDITRICE

Collectivité (*nom et catégorie juridique*) :
Budget (*intitulé*) :
Adresse du siège :
Code postal / Commune :
Téléphone :
Adresse mail :

Veillez joindre à votre budget primitif, les pièces ci-après listées. Joindre toutes les pièces demandées vous évitera de recevoir des demandes de complément de la part de nos services.

LISTE DES PIÈCES A TRANSMETTRE	Pièce Jointe	Sans objet	Déjà transmis par courrier	Transmis via @CTES
➔ La maquette réglementaire exhaustive du budget (principal et annexes). Elle doit comprendre toutes les pages, notamment la vue d'ensemble, le sommaire, les annexes (dont les états de la dette, celles relatives à l'équilibre des opérations financières, l'état du personnel)	<input type="checkbox"/>			
➔ La délibération de l'assemblée délibérante adoptant le budget	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ La délibération d'affectation du résultat, (en cas d'excédents de fonctionnement et d'inscription au compte 1068 suite à un déficit de la section d'investissement ou sur décision de l'assemblée délibérante)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ L'état des restes à réaliser de l'exercice précédent, le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ La délibération prenant acte du débat d'orientation budgétaire (pour les communes de 3 500 habitants et plus et les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ La présentation brève et synthétique du budget (pour toutes les communes quelle que soit leur population et pour les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cachet de réception des services préfectoraux

Date :

Signature du Maire ou du Président